

## Itinéraire cyclable Canteleu / Saint-Léger-du-Bourg-Denis : création d'une piste cyclable montante côte de Canteleu

**Dans le cadre de l'itinéraire n° 9 du Réseau Express Vélo d'un linéaire de 12 km reliant Canteleu à Saint Léger du Bourg Denis, des travaux vont débuter lundi 22 avril afin de créer une piste cyclable sur l'avenue Bernard Bicheray, rue Samuel Lecœur et la côte de Canteleu. Le chantier durera 5 mois.**

**Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie et Cyrille Moreau, Vice-Président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement :** « *Nous poursuivons le déploiement de notre réseau cyclable sur l'ensemble du territoire. Pouvoir proposer une solution sécurisée aux cyclistes souhaitant remonter la Côte de Canteleu est une étape majeure dans le développement de l'itinéraire vélo reliant Canteleu à Rouen et Saint-Léger-du-Bourg-Denis. On avance, on ne lâche rien : d'ici la fin de l'année, nous aurons mis en service plus de 46 km de nouvelles pistes cyclables !* »

Dans le cadre de la mise en œuvre du Réseau Express Vélo sur son territoire, la Métropole Rouen Normandie, en collaboration avec les communes de Rouen et de Canteleu, réalise des travaux d'aménagements cyclables entre le boulevard de l'Ouest à Rouen et la côte Guy-de-Maupassant à Canteleu, via l'avenue Bernard Bicheray et la côte de Canteleu.

Les travaux sur la côte de Canteleu sont lancés par anticipation à ceux également prévus dans la côte Guy de Maupassant en raison de l'évènement *Forêt Monumentale #2*. L'accès à cette exposition en plein air et au cœur de la forêt sera ainsi facilité pour les cyclistes via cette piste sécurisée. À terme, la poursuite du projet sur la Côte Guy de Maupassant permettra de relier le centre de Canteleu au centre de Rouen.

Au regard de la circulation très importante sur le secteur et de la présence d'un site propre pour le TEOR, il n'a pas été possible de supprimer des voies de circulation sur l'avenue Bicheray et la côte de Canteleu, pour intégrer une piste cyclable dans les 2 sens de circulation. Le choix d'une unique piste montante côte de Canteleu a ainsi été fait, en accord avec les associations vélos.

La circulation sur le secteur sera maintenue pendant toute la durée des travaux sur l'avenue Bernard Bicheray et la côte de Canteleu, seul le sens descendant par la côte Guy-de-Maupassant sera dévié ponctuellement courant juin 2024. Toutes les dispositions ont été prises pour que les accès aux propriétés riveraines, commerces et entreprises soient maintenus dans les limites compatibles avec les nécessités et le bon déroulement du chantier.



### Planning prévisionnel :

- 22/04/2024 – Fin mai : Travaux dans le carrefour entre la rue Samuel Lecoecur et l'avenue Bernard Bichera y

Principaux impacts circulation : Avenue Bichera y suppression de la voie de tourne à droite dans le sens Rouen vers Bapaume/Canteleu : 2 voies de circulations maintenues, vitesse limitée à 30 km/h et mise en place d'un alternat depuis et vers la rue Samuel Lecoecur

- Mi-mai – fin juin : Travaux dans la Côte de Canteleu : neutralisation de la voie montante vers Canteleu

Principaux impacts circulation : basculement de la voie de circulation montante vers Canteleu sur la voie TEOR. Maintien de 2 voies de circulation dans le sens descendant. Les TEOR seront dans la circulation générale, vitesse limitée à 50 km/h.

- Courant juin pendant une dizaine de jours : Aménagement de la traversée cyclable Côte Guy de Maupassant

Principaux impacts circulation : La Côte sera mise en impasse pour le sens descendant, seule un sens montant sera possible. Travaux réalisés par demi chaussée.

Durant ces 3 phases : Neutralisation du parking situé au niveau de l'arrêt FILOR angle rue Samuel Lecoecur pour l'installation de chantier et déplacement de l'arrêt FILOR durant les travaux.

Durant l'été, un projet de raccordement avec les pistes cyclables Boulevard de l'Ouest et Avenue Bichera y est envisagé.



## Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Un avis de travaux va être distribué dans les boîtes aux lettres des riverains et en cas d'urgence, un numéro d'astreinte de l'entreprise en charge de travaux est mis à leur disposition.

*Pour plus d'informations sur les projets en cours, rendez-vous sur le site [www.metropole-rouen-normandie.fr/chantiers-et-projetsmetropolitains-en-cours-et-a-venir](http://www.metropole-rouen-normandie.fr/chantiers-et-projetsmetropolitains-en-cours-et-a-venir).*

### Contact presse

**Perrine BINET**

[perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr)

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05